

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 5 juin 2012

Présents : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Gérald Idelon, Sandra Perrier
Excusés : Yves Guillet, Pierre Barbier, Valérie Guillet
Absent : Martin Béchier

Réunion exceptionnelle du conseil municipal
suite aux dégâts d'orage du dimanche 27 mai

Monsieur le Maire rappelle brièvement les faits qui se sont déroulés le dimanche 27 mai à partir de 17h30.

Il rappelle la nécessité de collecter le maximum de photos et de vidéos de l'événement afin de conserver des preuves et des témoignages de la situation extrême vécue.

Il récapitule les actions immédiates engagées :

- le recensement des dégâts sur la voirie et les réseaux publics
- la réparation provisoire du réseau d'eau potable alimentant le hameau du Bard
- le dépôt de la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole de la commune suite à l'orage.

Il poursuit par les actions immédiates qui vont être menées et connues à ce jour :

- la réunion pour la reconnaissance de calamité agricole aura lieu avec les représentants de la DDT et les agriculteurs concernés ce jeudi 7 juin.
- La demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sera étudiée en commission interministérielle le 21 juin.

L'estimation par la DDT des travaux sur le domaine communal s'élève à 452 000€HT.

Des aides de l'Etat et du Département à hauteur de 80% laisseraient 90 000€HT et 15 000€ de TVA à la charge de la commune, ainsi que 7 000€ environ de frais financiers pour le portage de la TVA pendant deux ans. Afin de réduire cette part communale imprévue, il est décidé que :

- Le déblocage des fonds de solidarité de l'Etat sera demandé
- Une analyse financière de la commune sera demandée au percepteur pour venir en appui aux demandes de déplafonnement des aides publiques.
- Les aides publiques maximales seront sollicitées.

➔ Premiers travaux d'urgence : le réseau d'eau du hameau du Bard et les réseaux pluviaux et d'assainissement du hameau des Menuisiers seront refaits dans le cadre de la procédure d'urgence impérieuse des marchés publics. Les demandes de devis ont été faites, pour un lancement des travaux courant juin.

➔ Les autres travaux de réfection des voiries communales seront lancés après consultation dans le cadre des marchés publics.

➔ Le Conseil Général de la Drome informe la commune de son intention de faire réaliser les travaux d'urgence courant juin, et d'attendre septembre pour le lancement des chantiers importants.

➔ Le responsable de l'unité territoriale de la DDT a signalé le risque d'inondation d'un bâtiment recevant du public suite à un glissement de terrain. Il recommande au Maire de demander une expertise de la situation auprès de la Préfecture, dans le cadre de sa responsabilité vis à vis de la sécurité des biens et des personnes sur son territoire. Le conseil décide de demander une expertise pour le bâtiment concerné, l'Edelweiss, et pour le terrain à lotir dénommé « le Buëch », inondé pour la première fois à l'entrée du village.

→ Le chemin piéton du Soulier a été profondément détérioré par l'orage. Giovanni Cadeddu demande qu'un arrêté municipal en interdise l'accès pour la sécurité des randonneurs, et propose la mise en place d'une déviation par le chemin rural à côté de la maison Bellier.

Délibérations du conseil

→ Les aides maximales de tous les financeurs publics sont sollicitées pour aider la commune à réparer les dégâts d'orage du dimanche 27 mai. *Voté à l'unanimité*

questions diverses

→ L'élagage de l'arboretum du camping est nécessaire. Il est envisagé de couper la haie pour la mise en valeur du massif depuis la route, mais cette haie peut aussi servir de barrière sonore. La situation sera tranchée avec le nouveau gérant du camping.

→ Les coupes de bois du printemps ont été intégralement vendues.

→ Un courrier de remerciement sera adressé aux pompiers et aux communes du canton pour leur actions et leur solidarité dans l'épreuve que traverse la commune.

Secrétaire de séance : Sandra Perrier